



Ma Communauté  
de Communes

## COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

Date d'affichage au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud et de publication sur le site Internet : **mardi 23 avril 2024.**

#### **Délibération n°2024-04-01**

Détermination du produit de la Taxe GEMAPI pour l'exercice 2024

#### **Résumé :**

Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2024 à 219 270 euros.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Délibération n°2024-04-02**

Vote des taux de fiscalité - Année 2024

#### **Résumé :**

Maintien des taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023, comme suit :

*. Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	1,27 %
*. Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	6,44 %
*. Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	8,68 %
*. Cotisation foncière des entreprises	24,50%

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Délibération n°2024-04-03**

Vote du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) - Année 2024

#### **Résumé :**

Fixation du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour la Communauté de Communes Aunis Sud pour l'année 2024 : 9,29 %

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Délibération n°2024-04-04**

Attribution de subventions au titre de l'année 2024 – Volet enfance jeunesse famille & développement social, volet sport, volet culture et volet développement économique

#### **Résumé :**

Volet Culture

**Adoptée à l'unanimité**

Volet enfance jeunesse famille

**Adoptée avec 1 Abstention et 35 voix Pour**

Volet développement social

**Adoptée avec 3 Abstentions et 35 voix Pour**

Volet sport

**Adoptée à l'unanimité**

Volet développement économique

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n°2024-04-05**

Contributions aux organismes extérieurs – Année 2024

**Résumé :**

- \*. Arrêt des prévisions des montants de contributions allouées par la Communauté de Communes Aunis Sud au titre de l'année 2024, pour les syndicats mixtes et établissements publics,
- \*. Arrêt de la subvention d'équilibre au budget annexe Pépinière Agroalimentaire pour 2024,
- \*. Arrêt de la subvention d'équilibre au budget annexe Bâtiments Relais pour 2024.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n°2024-04-06**

Approbation des Procès-Verbaux des conseils communautaires des 19 décembre 2023, 29 janvier 2024 et 05 mars 2024

**Résumé :**

Approbation des trois procès-verbaux.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n°2024-04-07**

Modification des modalités de remboursement des frais kilométriques des membres du Conseil de Développement d'Aunis Atlantique et d'Aunis Sud

**Résumé :**

Remboursement de l'ensemble des frais kilométriques occasionnés par les déplacements des membres du conseil de développement de l'Aunis, y compris à l'intérieur du périmètre d'intervention du CODEV, dès lors que ces déplacements sont effectués vers une destination située en dehors de leur Communauté de Communes de résidence.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération n°2024-04-08**

Lancement d'un Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud

**Résumé :**

\*. Approbation du lancement d'un Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud (ABCi).

**Adoptée avec 13 Abstentions et 25 voix Pour**

**Délibération n°2024-04-09**

Cyclad – Adoption de la Charte d'engagement pour un territoire économie circulaire

**Résumé :**

- \*. Approbation de la Charte d'engagement pour un territoire économie circulaire proposée par le syndicat mixte Cyclad,
- \*. Autorisation donnée au Président de signer ladite charte et tout document y afférent,
- \*. Désignation comme élue référent de la Charte d'engagement pour un territoire économie circulaire : Madame Anne-Sophie DESCAMPS.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Délibération n°2024-04-10**

Identification des opportunités de randonnée pédestre et cyclo sur le territoire de l'Aunis Marais Poitevin en vue de leur valorisation - Convention de cofinancement pour l'accueil d'un stagiaire – Autorisation de signature du Président

#### **Résumé :**

- \*. Approbation du recrutement d'un stagiaire pour une durée de 6 mois dans le cadre d'une mission de développement touristique,
- \*. Validation des termes de la convention tripartite de co-financement pour l'accueil d'un stagiaire, passée entre la Communauté de Communes Aunis Atlantique, l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (le Comptoir Local) et la Communauté de Communes Aunis Sud,
- \*. Autorisation donnée au Président de signer cette convention.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Délibération n°2024-04-11**

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP) – Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2024/2026

#### **Résumé :**

- \*. Validation des termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2024-2026 portant une modification de l'article 1.1. Moyens Financiers du Chapitre 2,
- \*. Autorisation donnée au Président de signer cet avenant.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Délibération n°2024-04-12**

Modification du tableau des effectifs

#### **Résumé :**

- \*. Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, suppression des postes suivants : 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe (clarinette) à 14/20<sup>ème</sup>, 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe (violon / formation musicale) à 20/20<sup>ème</sup>,
- \*. Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, création des postes suivants : 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe (clarinette) à 16/20<sup>ème</sup>, 2 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe (violon) à 10/20<sup>ème</sup>, pour l'enseignement artistique et l'encadrement de pratiques collectives,
- \*. Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, recours à l'article L332-8 2° du CGFP pour les postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 2<sup>ème</sup> classe (saxophone) 12/20<sup>ème</sup> et (violoncelle) 10/20<sup>ème</sup>.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Délibération n°2024-04-13**

Travaux du Pôle d'Echange Multimodal de Surgères - Convention de groupement de commande à passer avec le département de la Charente-Maritime

#### **Résumé :**

- \*. Constitution d'un groupement de commandes avec le Département de la Charente Maritime pour la réalisation des travaux d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de Surgères & désignation de la Communauté de Communes Aunis Sud, comme coordonnateur du groupement de commandes,
- \*. Autorisation donnée au Président de signer la convention constitutive dudit groupement de commandes,
- \*. Désignation pour représenter la Communauté de Communes Aunis Sud au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes de Monsieur Jean-Michel SOUSSIN, en qualité de membre titulaire et Madame Micheline BERNARD, en qualité de membre suppléante.

**Adoptée à l'unanimité**